



FICHE INTEMPÉRIES

COMPÉTITIONS DISTRICT D'ILLE ET VILAINE DE FOOTBALL

Au plus tard, samedi avant 10h

Fiche à retourner par le club recevant, dûment complétée :

Si terrain(s) déclaré(s) impraticables par la Municipalité ou par le responsable du club (terrain privé)

de préférence par e-mail à : competitions@foot35.fff.fr (ou par fax : 02 99 68 90 01)

NOM DU CLUB :

N° affiliation :

NOM(S) DU ou DES TERRAIN(S) FERMÉS :

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

PRÉCISEZ TOUS LES MATCHES CONCERNÉS PAR LA OU LES FERMETURES :

DIVISIONS	N° MATCH	MATCH(ES)

Date :

Nom et fonction de l'expéditeur :

IMPORTANT : Ce document sera pris en compte uniquement si l'**arrêté municipal est joint à cette fiche. MERCI.**



COMPETITIONS@FOOT35.FFF.FR



02 99 68 90 90



3 RUE DE BELLE-ILE



SAINT-GRÉGOIRE